

Sarrau Thomas Couderc

Association d'avocats AARPI

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Media : Enderby
Elodie Teissèdre, Tél. : 01.45.26.16.56
E-mail : ete@enderby.fr

Crédit aux entreprises : une nouvelle association au secours des emprunteurs

Paris, le 25 janvier 2010. Le cabinet Sarrau Thomas Couderc annonce le lancement de l'Association Européenne du Crédit.

Présidée par Caroline Porcher Marquis, associée Finance du cabinet d'affaires Sarrau Thomas Couderc, cette association professionnelle a pour ambition de regrouper des acteurs du marché du crédit aux entreprises : établissements bancaires, intermédiaires financiers, entreprises emprunteuses et conseils.

Protéger l'intérêt social des entreprises

L'Association Européenne du Crédit est née du constat que les conventions de crédit syndiqué en vigueur aujourd'hui, largement définies depuis 1996 par l'association anglo-saxonne Loan Market Association (LMA), ne respectent pas toujours le droit civil applicable en France ou dans d'autres pays européens (Allemagne, Espagne, Italie) et peuvent mener à des décisions contraires à l'intérêt social des entreprises.

Selon Marc Favéro, membre fondateur de l'Association Européenne du Crédit, « *le plus paradoxal réside dans le fait que les prêteurs se mettent eux-mêmes en risque, à trop vouloir encadrer et contrôler les emprunteurs : signé en l'état, le modèle de convention de crédit LMA pourrait conduire à considérer le prêteur comme gestionnaire de fait, responsable du passif en cas de dépôt de bilan de la société emprunteuse.* »

L'objectif de l'Association est par conséquent de définir de nouveaux modèles de conventions de crédit, adaptés au droit civil français, et de se faire entendre des pouvoirs publics afin de modifier le cadre législatif et réglementaire du crédit.

Les banques, partenaires indispensables

Cette mission requiert l'adhésion des banques, prévient Caroline Porcher Marquis : *« nous appelons tous les acteurs du crédit sans exception à nous rejoindre au sein de l'Association, car nous n'améliorerons pas la transparence du marché du crédit syndiqué sans eux. C'est ensemble que nous réussirons à établir des pratiques de marché valables et reconnues par les acteurs des pays européens de droit civil. »*

Rééquilibrer les relations prêteurs-emprunteurs

La création de l'Association Européenne du Crédit est la résultante de l'engagement de plusieurs avocats du cabinet Sarrau Thomas Couderc sur les questions de refinancement. En avril 2009, le cabinet avait déjà lancé un cercle d'échanges et de réflexions avec des dirigeants, le Cercle des Emprunteurs. Celui-ci aborde chaque trimestre les difficultés de chacun en matière de gestion du crédit.

Selon Olivier Bouillaud, membre fondateur de l'Association, l'objectif est *« d'assainir les pratiques de marché actuelles : la situation est telle que c'est la gestion quotidienne de la convention de crédit qui pilote la stratégie de l'entreprise, ce qui est dénué de sens »*.

Telle que la définit Caroline Porcher Marquis, l'ambition ultime de l'Association Européenne du Crédit est *« de participer à un meilleur équilibre des relations prêteurs-emprunteurs et de proposer une alternative au modèle imposé par la LMA. »*

A propos de Sarrau Thomas Couderc

Créé en 2005, le cabinet d'affaires Sarrau Thomas Couderc est composé de plus de soixante-dix avocats, tous expérimentés, issus de cabinets internationaux et dotés d'une solide culture financière et managériale.

Sarrau Thomas Couderc accompagne les investisseurs en capital et intervient ainsi sur des opérations nationales ou transfrontalières aux côtés des acteurs du private equity : investisseurs, cédants et dirigeants, des groupes privés et groupes familiaux, leurs actionnaires et leurs dirigeants et encore des équipes dirigeantes d'importants groupes de sociétés à actionnariat diversifié, privés ou cotés.